

# CERTIFICAT NATIONAL DE COMPÉTENCE DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS



## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

DOMAINE DE FORMATION 1 JURIDIQUE - 84H	
Module 1.1 : Droits et procédures - 48h	Validation : Un écrit par module
Module 1.2 : Le champ médico-social - 36h	
DOMAINE DE FORMATION 2 GESTION - 78H	
Module 2.1 : Gestion administrative et budgétaire - 48h	Validation : Un écrit par module
Module 2.2 : Gestion fiscale et patrimoniale - 30h	
DOMAINE DE FORMATION 3 PROTECTION DE LA PERSONNE - 72H	
Module 3.1 : Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance - 24h	Validation : Un écrit  Validation : Une épreuve orale à partir d'un sujet tiré au sort. Un dossier d'étude professionnel de 20 à 30 pages relatant et analysant une situation contextualisée
Module 3.2 : Relation, intervention et aide à la personne - 48h	
DOMAINE DE FORMATION 4 LE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS - 66H	
Module 4.1 : Les contours de l'intervention et ses limites - 18h	Validation : Une épreuve orale à partir d'un sujet tiré au sort. Un dossier d'étude professionnel de 20 à 30 pages relatant et analysant une situation contextualisée
Module 4.2 : Les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire - 12h	
Module 4.3 : Déontologie et analyse des pratiques - 36h	

**Formation pratique** de 350h auprès d'un mandataire à la protection des majeurs.

### CONTACTS

Responsable : Béatrice SCHNEUWLY

Assistante/Secrétariat : Farida OUALI

Tél. : 03 88 21 12 77

farida.ouali@eseis-afris.eu